

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1578 Décisions concernant les Services Etat

n° 1578

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

19 novembre 1964

Numéro JO

n° 12 du 01/01/1965

Date du numéro

1 janvier 1965

### TEXTE INTÉGRAL

Le caporal Houmed Idriss, matricule 2413, de la 3e compagnie de Milice à Ali-Sabieh, reconnu inapte à servir dans la Milice par le Conseil de Santé de la C.F.S. du 3 novembre 1964, est licencié pour raison de santé à compter du 1er décembre 1964